



# LES GROUPES DE JEUNES SPORTIFS DANS LA VILLE

*Pascal Chantelat, Michel Fodimbi, Jean Camy*

**D**epuis une vingtaine d'années, l'extraordinaire croissance et la diversification du sport<sup>1</sup>, s'est accompagnée d'un retour des pratiquants ou du moins de certains d'entre eux dans la rue, d'une pression plus grande exercée par des groupes organisés en dehors du mouvement sportif, ou des collectifs auto-organisés sur des équipements spécialisés<sup>2</sup>.

On peut observer pendant la même période des manifestations comparables dans d'autres domaines de la culture (musique, danse, etc.). Cela nous conduit à nous interroger sur ces modalités apparemment nouvelles de « culture urbaine », sur leurs significations propres, sur les rapports qu'elles entretiennent avec les manifestations plus « officielles » ou plus « légitimes » de culture. D'autant plus que le sport joue un rôle privilégié dans l'interface que semblent établir les pouvoirs publics entre construction (ou reconstruction) du lien social et développement culturel. Probablement parce qu'il apparaît comme une forme capable de mobiliser massivement les « jeunes des quartiers » (davantage en tout cas que d'autres activités culturelles), le sport apparaît comme une voie possible pour réduire l'exclusion sociale et culturelle qui se développe dans notre société.

## Les compétences des jeunes sportifs

L'étude de ces formes de culture urbaine juvénile nécessite un renversement des perspectives fonctionnalistes à propos des espaces urbains défavorisés. En effet, les études sociologiques « traditionnelles » qui portent sur la sociabilité dans les « banlieues », les propos des médias, mais aussi les discours des hommes politiques, partent du postulat d'un vide social, d'un manque de socialité, et d'un déficit de citoyenneté. Selon ces discours « communs », cette absence de lien social est à l'origine du « mal être » qui touche ces espaces urbains.

En partant, au contraire, du principe que les acteurs sociaux participent à la construction des modes de sociabilité qui les concernent, qu'ils ne font pas qu'adopter passivement des modèles produits ailleurs (intérieurisation de normes), on peut mettre en valeur les compétences sociales des jeunes sportifs. Ceci en saisissant le sens que donnent les acteurs à leurs pratiques

sportives et aux relations qu'ils développent avec le pouvoir politique.

C'est dans cette perspective que nous avons abordé les formes de sociabilité juvéniles liées à la pratique sportive dans les espaces urbains défavorisés. L'identification de ces formes apparaît donc comme un moyen de questionner les points de vue traditionnels sur les « banlieues ».

## Les pratiques sportives auto-organisées

Les sports dits « informels » ou « sauvages » (termes inadaptés) apparaissent dans les villes françaises au début des années 1980 (Camy, Chantelat, Adamkiewicz, 1993). Puisqu'ils présentent une dimension auto-organisationnelle, il est préférable de les appeler « sports auto-organisés » plutôt que « sports informels ». Formes et organisations existent bien, en effet.

Les sports auto-organisés prennent deux formes principales, ils peuvent correspondre à des usages sportifs de la ville qui procèdent d'une requalification d'espaces urbains (les rues, les places, les squares, les parkings...) ou bien à des usages sportifs d'espaces spécialisés (les équipements sportifs) dans la ville.

Les municipalités et les organisations sportives traditionnelles apprécient de manière négative les pratiques sportives auto-organisées parce qu'elles sont difficilement contrôlables et parce qu'elles sont généralement perçues comme relevant de formes « inférieures » ou « primitives » du lien social. Les modèles sociologiques fonctionnalistes dominants dans les études sur les pratiques sportives insistent sur la mise en place d'un lien social communautaire, venant se substituer au lien sociétaire en déliquescence dans un contexte anomique. Dans cette optique, le cadre de vie auquel les sports auto-organisés appartiennent est considéré comme « dédoublant » les effets de l'exclusion sociale (Callède 1992).

*Page de gauche : Terrain de quartier à New York.*

1. On peut dire que jusqu'à la fin des années 60 le sport était essentiellement une pratique d'adolescents et de jeunes adultes masculins, touchant proportionnellement surtout les catégories sociales moyennes et supérieures (INSEE *Les loisirs des Français*, 1967).

2. Voir article « Sportifs en vue », *Annales de la Recherche Urbaine*, n° 57-58.

*Les Annales de la Recherche Urbaine* n°79, 0180-930-VI-98/79/41/9 © METL

Dans ces conceptions les sports auto-organisés sont conçus comme des formes à dépasser, en construisant des passerelles entre ce monde « sous-socialisé » et le monde de l'association sportive.

## Des groupes sportifs hétérogènes

Les sportifs auto-organisés dans les quartiers en développement social urbain<sup>3</sup> que nous avons étudiés sont des jeunes de sexe masculin. Les filles sont absentes (à quelques rares exceptions près pour le basket-ball) de ces formes de jeu. Ils sont originaires du Maghreb pour la plupart, appartiennent aux classes populaires (parents ouvriers ou employés) et sont scolarisés dans le premier cycle du secondaire (scolarité obligatoire). Il ne s'agit donc pas des populations juvéniles les plus en difficulté (sortie du système scolaire, chômage, toxicomanie...).

La plupart d'entre eux sont des pratiquants réguliers (pratiquant depuis plus de 2 ans, plus de 2 fois par semaine et sur une durée de plus de 2 heures). Les pratiques sportives les plus fréquentes sont le football et le basket-ball. La pratique du tennis s'avère plus occasionnelle.

Le plus souvent les regroupements des jeunes autour de la pratique sportive auto-organisée se réalisent à partir de l'espace du quartier. Il s'agit de deux, trois ou quatre jeunes garçons qui ont construit des relations amicales en faisant connaissance dans le quartier. Certains sont scolarisés dans la même école, d'autres non.

Ces groupes sont le plus souvent pluri-fonctionnels, c'est-à-dire non principalement structurés par la pratique sportive. Ce qui compte c'est le fait d'être ensemble avec

les copains. Mais ces regroupements sont aussi à géométrie variable : on se regroupe avec d'autres garçons pour faire du sport, aller se promener en ville, draguer... On ne peut pas réellement parler de groupes homogènes et très structurés. La taille des regroupements fluctue selon les circonstances et le sentiment d'appartenance à une « bande de quartier » n'est pas présent.

Il s'agit de deux ou trois copains qui présentent une homogénéité d'âge et qui forment une sorte de noyau dur autour duquel gravite un ensemble de connaissances. Mais lors des rencontres sportives auto-organisées les joueurs se mélangent avec d'autres plus ou moins âgés qu'eux. Sur l'aire sportive ouverte de Bron-Parilly<sup>4</sup> on constate, tant au niveau du basket-ball que du football, l'existence de pratiques sportives multi-générationnelles, les joueurs les plus jeunes ayant environ 14-15 ans et les plus âgés une quarantaine d'années. Ces équipes très hétérogènes du point de vue de l'âge se forment notamment à l'occasion des week-ends.

Les groupes de jeunes sportifs étudiés présentent aussi une certaine hétérogénéité du point de vue de la composition ethnique, même si l'on constate des dominantes : les jeunes souvent nés en France sont majoritairement d'origine maghrébine, mais également d'origine française (métropole et DOM TOM) ou encore d'Afrique Noire. La variable ethnique n'est pas opérante dans le fonctionnement des groupes. La référence identitaire à une ethnie « naturelle » ou artificielle (les blacks, les beurs...) n'est pas présente (Roy, 1993). Ces groupes sportifs ne se construisent pas davantage à partir d'un sentiment d'appartenance à un espace culturel spécifique ou de la conscience d'avoir des conditions d'existence comparables.

En ce qui concerne les prises de décision relatives au choix de l'activité, basket, football ou tennis, elles se font selon le principe de la concertation et de l'unanimité. Les jeunes descendent de chez eux pour voir s'il y a

### CONTEXTES URBAINS CONTRASTÉS

Les deux sites qui ont servi de point de départ à l'analyse présentent des caractéristiques socio-économiques et socio-démographiques très contrastées. D'un côté, celui de la Croix-Rousse constitué d'habitat ancien à proximité du centre de Lyon et présentant un déficit d'équipements sportifs, de l'autre, celui de Vaulx-en-Velin, grand ensemble construit dans les années 1960-70 à la périphérie de Lyon, riche en équipements sportifs.

Même si les deux quartiers (Croix-Rousse et Vaulx-en-Velin) sont différents de par leur position géographique vis-à-vis du centre de la communauté urbaine (centre/périphérie), de leur stigmatisation, de leur composition socio-démographique (% de « jeunes » et de personnes « âgées »), les comportements sportifs sont fortement similaires. Autrement dit, on ne constate pas de logiques de fonctionnement fondamentalement différentes entre les jeunes de Vaulx-en-Velin et ceux de la Croix-Rousse. Ce qui veut dire que les configurations spatiales et socio-économiques des quartiers en développement social urbain ne sont pas premières dans la construction des formes de pratiques sportives des jeunes et dans les modes d'expression de la citoyenneté. Et la présence plus forte d'enfants appartenant aux classes moyennes à la Croix-Rousse ne change rien à ces logiques.

3. Les DSU de Vaulx-en-Velin et de la Croix-Rousse (1990)

1990	Vaulx-en-Velin	Croix-Rousse
Population concernée	26 036 hab.	23 116 hab.
% dans la population totale	59 %	87 %
% de moins de 20 ans	37 %	21 %
% de 60 ans et plus	7 %	20 %
Taux de chômage	18 %	11,7 %
Taux de chômage - 25 ans	25,1 %	17,6 %
% de logement HLM	77,9 %	6,8 %
Taille des ménages	3	1,9
Nombre de 13-19 ans	2 495	977
	(29 % des - de 20 ans)	(36 % des - de 20 ans)

Source : Le DSU, un enjeu majeur de l'agglomération lyonnaise, Agence d'Urbanisme, Lyon 1992

4. Le site de Bron-Parilly constitue au sein de l'agglomération lyonnaise le haut-lieu de la pratique sportive auto-organisée.

du monde sur les terrains de sport, ou bien vont chercher les copains pour jouer. Mais rien n'est décidé à l'avance, il n'y a pas de rendez-vous après l'école à telle heure sur tel équipement sportif. La décision est individuelle et non soumise à la pression du groupe ou d'un leader.

## Le jeune sportif : ni gangster ni galérien

Comment peut-on définir les groupes sportifs auto-organisés dans les quartiers défavorisés de l'agglomération lyonnaise ? Peuvent-ils être considérés comme des bandes fortement structurées (Esterle, 1991), comme des bandes (in) formelles (Fize, 1991), ou comme des individus en galère (Dubet, 1987) ? En fait ils ne se situent clairement à l'intérieur d'aucune de ces trois figures.

Ils ne relèvent pas de la bande-gang, c'est-à-dire d'un groupe fortement structuré dont l'objectif consisterait en la défense d'un territoire et des ressources qu'il fournit. Les comportements des jeunes ne correspondent pas à cette logique de gang (identité forte du groupe, territoire à défendre, réseau de sociabilité intense...).

De la même façon, les groupes étudiés ne fonctionnent pas non plus selon la logique de la galère décrite par F. Dubet (1987). Les galériens ne se fixant jamais sur un mode de fonctionnement exclusif, il n'y aurait pas de principe unificateur des pratiques de ces groupes, pas de culture proprement dite (au sens d'un système de valeurs et de normes relativement stables).

Par contre, on retrouve quelques caractéristiques communes avec la définition de Michel Fize : le versant « galère » de la définition (fonctionnement démocratique, pluri-ethnie, pluri-âge, pluri-fonctionnalité). Mais la dimension « gang » qu'il retient ne semble pas correspondre aux pratiques de ces jeunes sportifs, et sa conception éthologique de la définition ne semble pas opérationnelle.

Au total donc, aucune des « grandes » définitions sociologiques de la bande ne permet de décrire pertinemment les formes de regroupement juvéniles observées. Plutôt que de recourir à ces définitions qui ne rendent compte que partiellement du phénomène étudié, il est préférable de parler de sociabilités ouvertes, de réseaux de jeunes relativement lâches qui se constituent autour des pratiques de loisir en général, voire autour de la pratique sportive en particulier.

## Lieux et déplacements sportifs dans la ville

On repère deux types de lieux de pratique sportive auto-organisée. Ces lieux présentent des continuités et des ruptures géographiques et symboliques. Ils correspondent d'une part aux pratiques de pied d'immeubles, et d'autre



A Melun-Sénart.

part aux pratiques qui se déroulent dans d'autres villes de l'agglomération lyonnaise.

Les premières obéissent à une logique de proximité. Elles s'établissent sur des lieux qui sont fréquentés essentiellement par les jeunes habitants des immeubles considérés, mais également par les habitants du ou des quartiers avoisinants. Autrement dit, il s'agit de lieux que l'on fréquente surtout à la sortie de l'école ou le mercredi après-midi. A Vaulx-en-Velin et à La Croix Rousse où sont concentrés les équipements sportifs de proximité, les jeunes se déplacent d'une installation sportive à l'autre. Les équipements sportifs sont alors relativement interchangeables.

Le second type de lieu correspond à une logique de déplacement hors de la ville. Il s'agit de lieux à la fois plus grands, proposant de multiples terrains de sport, et plus neutres, c'est-à-dire moins insérés architecturalement dans un quartier particulier. Ce type de lieu n'est pas interchangeable, contrairement à celui du pied d'immeuble, parce qu'il revêt une dimension symbolique qui donne tout son sens aux déplacements des jeunes. Il s'agit pour la région lyonnaise essentiellement du site de Bron-Parilly.

Ces logiques de déplacements remettent en cause les discours selon lesquels les jeunes sportifs des zones urbaines défavorisées restent cantonnés dans leur quartier, voire leur sous-quartier. L'appartenance au quartier ne constitue pas une référence identitaire forte de ces groupes d'adolescents, contrairement à ce que dit M. Fize (1993) à propos des « bandes de jeunes » actuelles. Lorsqu'ils se déplacent dans d'autres quartiers ou d'autres villes de l'agglomération lyonnaise, et qu'ils rencontrent d'autres jeunes, il ne s'agit pas d'une confrontation quartier contre quartier, ville contre ville. Lors des rencontres avec des groupes appartenant à d'autres quartiers, les jeunes ne s'identifient pas principalement au quartier.

## Temps ordinaire et temps extraordinaire

Les pratiques sportives auto-organisées sont avant tout des activités périodiques qui se pratiquent de façon discontinue dans l'année. Il s'agit d'une temporalité « au coup par coup », tant au niveau des saisons que des semaines dans le mois, des jours dans la semaine ou encore des heures dans la journée. A l'intérieur de la saison privilégiée, c'est-à-dire au printemps et en été, on peut repérer deux moments relativement distincts : la semaine en fin d'après-midi (après l'école) et le week-end (la journée ou la demi journée).

Les jours d'école, c'est la logique de proximité qui prévaut. Sur ces installations de proximité, « rien ne peut arriver » du point de vue sportif (on connaît ceux qui s'y rendent, leur niveau de jeu, leur façon de jouer...), on sait à l'avance ce qui va se passer. Au pied de son immeuble, on va se retrouver avec des joueurs très hétérogènes tant du point de vue de l'âge que du point de vue du niveau de jeu. On fera jouer les petits sans compter les points et le résultat n'aura pas d'importance puisque l'on joue pour rien, sans véritables enjeux. Le fait de perdre ou de gagner la partie ne tire pas à conséquence, il s'agit juste de passer un bon moment, de se faire plaisir.

En revanche, les déplacements vers d'autres villes créent une rupture à la fois physique et symbolique : le déplacement vers les hauts lieux nécessite d'emprunter les transports en commun, de traverser d'autres villes, mais il représente surtout un déplacement extraordinaire, une aventure au sens de Simmel, l'expérience de l'altérité et de l'incertitude des mondes (Sennett, 1992). Il se produit une rupture au niveau du sens de la pratique. On assiste à un changement d'ordre qualitatif et non seulement quantitatif.

A l'inverse des pratiques de proximité, le déplacement vers les autres villes, et en particulier vers Bron-Parilly (mais aussi Villeurbanne Tonkin), fait que l'on passe d'un temps ordinaire à un temps extraordinaire, d'un temps routinier à un temps où l'histoire peut commencer, où « le temps peut commencer » (Sennett, 1992). En ce sens, il s'agit bien d'un comportement urbain puisque l'incertain est une dimension fondamentale de l'espace public. On se déplace ailleurs et il risque de se passer quelque chose.

## Urbanité et pratiques sportives

L'absence d'une logique de territoire (au sens éthologique) rend possible la coexistence sur un même espace (au sens physique) de pratiques sportives (et non sportives) multiples. Cette cohabitation spatiale s'observe essentiellement en fin d'après-midi lorsque la majorité des jeunes provient du quartier (logique de proximité). On peut ainsi repérer plusieurs types de partage de l'espace : un demi terrain pour chaque discipline (foot/basket), mais aussi jeu transversal et longitudinal simultané. Cette dernière modalité montre avec force que les jeunes

sont capables de mettre en place une « coexistence pacifique » des pratiques sportives.

Les formes de régulation entre les « indigènes » de l'espace public sportif et les « étrangers » ne relèvent pas prioritairement du conflit ou plus précisément de la défense d'un territoire. L'équipement sportif n'appartient pas au quartier, il apparaît plutôt comme un espace que l'on partage.

Notre propos n'est pas de substituer à une vision catastrophiste ou négative (en termes de manque, de violence, d'abandon, de déliquescence du lien social...) une autre représentation, cette fois idyllique. Les sports auto-organisés sont pleins de conflits, de disputes, il y a des agressions verbales ou physiques lors des rencontres sérieuses (avec des équipes inconnues) ou amicales (avec les copains du quartier), mais elles ne sont pas structurantes de la pratique, elles n'en constituent pas la finalité. Perturbant le déroulement du jeu et nuisant au plaisir de jouer, les dissensions sont rapidement évacuées, souvent par l'intervention du collectif présent sur le terrain.

Si l'on veut qualifier les formes de sociabilités relatives aux sports auto-organisés, elles relèvent à la fois de la sociabilité communautaire et de la sociabilité urbaine. Si on définit la sociabilité communautaire par l'entre-soi (réseau de sociabilité intense et restreint) et la sociabilité urbaine par l'expérience de l'espace public (co-présence, interactions minimales, gestion de l'embarras entre inconnus...), alors les jeunes au travers de leurs pratiques sportives fonctionnent sur les deux types de registre. En effet, ils sont à la fois entre copains lorsqu'ils jouent au foot ou au basket (en fin d'après-midi dans leur quartier) et entre inconnus lorsqu'ils jouent sur les « hauts lieux » du basket ou du foot.

Il s'agit donc bien de pratiques sportives de la ville (qui possèdent les caractères de l'urbanité : gestion de l'embarras, incertitude, anonymat...) et non de formes de sociabilités communautaires importées dans la ville.

## Nouvelle territorialité sportive

La métaphore éthologique est inadaptée pour décrire ce qui se passe autour des équipements sportifs ouverts. En particulier, la territorialité des jeunes sportifs ne se construit pas à partir du quartier ou de la communauté, elle n'est pas localisée. Elle est, au contraire, fluide et adaptative. Les jeunes sportifs n'appartiennent pas principalement à un quartier, à une bande, à une ethnie, mais traversent et s'adaptent aux différents lieux sportifs urbains et les perçoivent comme autant d'espaces communs à partager.

Ce que nous apprennent les pratiques sportives de la ville, c'est qu'il n'y a plus de rapport d'équivalence entre l'identité collective et un territoire. On pourrait parler de pratiques dé-territorialisées par rapport aux pratiques sportives traditionnelles (Callède 1985, 1992), mais également d'une re-territorialisation de ces activités, d'une nouvelle manière de traiter la territorialité. Il y

aurait une dé-territorialisation dans le sens où il n'y aurait plus de correspondance entre un groupe sportif et un espace local et re-territorialisation dans le sens d'un nouvel usage de la ville.

Les lieux sportifs ne sont pas des «totalités localisées» et homogènes mais des espaces ouverts sur une dimension plus globale et plus complexe: la culture urbaine au sens d'un mode de sociabilité spécifique, et la culture jeune (au sens anthropologique du terme).

## Le sens de la justice sportive

Il semble que la motivation essentielle des pratiques sportives auto-organisées soit le jeu. Non pas la compétition et l'affrontement mais le jeu, le plaisir de jouer; plaisir de jouer ensemble, ou plaisir de jouer contre des inconnus, «dont on ne sait pas comment ils jouent». Le jeu est entièrement organisé et conçu de manière à per-

mettre le déroulement de l'activité sans discontinuité, condition indispensable au plaisir de jouer. L'excitation et la tension du jeu sont recherchés en permanence. Les règles utilisées, la gestion des conflits, les compositions d'équipes sont également au service de cette continuité du jeu. La prise en compte de cette dimension hédoniste est indispensable à la compréhension des pratiques sportives des jeunes. L'équilibre entre équipes est fondamental pour le plaisir du jeu. Dès que celui-ci est remis en cause, on arrête le jeu pour recomposer les équipes. Lorsqu'une équipe «écrase» l'autre, la rencontre sportive perd sa signification.

Deux grands principes de justice organisent les activités: le principe du droit d'occupation de l'espace de jeu, et le principe du droit de jouer. Il est reconnu à tous le droit d'occuper l'espace de jeu et de pratiquer l'activité qu'il a choisie. D'autre part, l'organisation temporelle des rencontres montre le droit de chacun à participer au jeu. Ce qu'il y a de remarquable c'est la non-nécessité de présenter une qualité quelconque (sportive, ethnique, géographique...) pour être admis à intégrer une équipe. Il suffit d'être simplement physiquement présent.

Cependant, le jeu s'organise parfois autour du principe d'habileté (compétences sportives) et quelquefois du principe domestique (Duret, 1993) lors des pratiques ordinaires (pied d'immeuble).

## Le rapport à l'imaginaire

L'organisation de tournois par les municipalités ou par un partenariat entre fédérations sportives et sponsors (le France Basket Tour de la FFB, le Nike Raid Outdoor, le Orangina Reebok Blacktop ou l'Adidas Streetball Challenge des groupes industriels du sport et Coca-Cola pour les industries agro-alimentaires), sur le modèle américain (trois contre trois sur les *play-grounds*) repose quant à elle sur des principes en partie différents.

Là, le score est important, car il y a des prix à gagner (ballons, tee-shirts...). Plus encore, les équipes de jeunes basketteurs sont parfois contraintes de se donner des noms, alors que lors des rencontres auto-organisées le groupe n'est pas nommé. Le choix des noms se fait à partir de ceux des équipes américaines de la NBA (Les Jumps Tentacules, les Lakers Juniors, les Jordan Plus...). Mais les jeunes n'y attachent qu'une importance ponctuelle, pour l'occasion. Il s'agit d'ailleurs plus souvent d'une autodérision et l'identification à ces «*dream teams*» n'est qu'une façade. De la même



Comme Michael Jordan.

façon, le choix d'une dénomination à dimension ethnique et territoriale (les Blacks Bulls ou les Lakers de Vaulx-en-Velin...) ne vaut que pour l'occasion, et il serait faux de croire que cette logique perdure et fonde durablement le fonctionnement des groupes. Ces comportements sont ponctuels, ils sont plus un « arrangement » momentané avec les organisateurs des tournois qu'une réalité ancrée dans la vie du groupe.

Cependant la référence aux équipes américaines de basket-ball n'est pas que le produit d'une manipulation/incitation des organisateurs. Elle a un sens chez les jeunes eux-mêmes, la tenue vestimentaire, les gestes techniques et l'identification comportementale sont des éléments partagés. Mais cette référence d'identification s'établit à la fois comme une espèce de lien évident avec un ailleurs prestigieux auquel on peut se référer, et comme un rapport dont on joue sans se prendre au sérieux (la tenue n'est en aucun cas un prérequis pour l'accès à l'exotique), et sans lui donner de place effective dans l'organisation de l'activité ici et maintenant.

## Le rapport à l'excellence sportive

La valorisation de l'exploit technique et du fait individuel sont deux caractéristiques des pratiques auto-organisées. Alors que les sports collectifs institutionnels privilégient la logique de l'efficacité dans une structure collective, les jeunes des quartiers ont une logique du « beau geste » dans des comportements individuels. Le corps est spectacle pour les autres joueurs et pour eux-mêmes.

De ces logiques découlent des formes d'entraînement basées sur l'imitation de techniques spectaculaires observées généralement lors de matchs télévisés. Il s'agit de véritables entraînements car les répétitions sont nombreuses et les jeunes viennent régulièrement sur les terrains pour répéter et essayer. Seuls, en groupe, avec ou sans aide, toutes les formules existent. Il n'y a pas d'entraînement collectif, seulement du travail individuel. Ces exercices se déroulent sur des espaces qui peuvent varier. Si la majorité d'entre eux se font sur le terrain de proximité, le terrain est également choisi en fonction des possibilités qu'il offre. Citons l'exemple de ce joueur de basket interviewé à Bron-Parilly alors qu'il venait de terminer une rencontre et que nous retrouvons quelques heures plus tard sur un terrain de sport dans une autre ville, d'ailleurs éloignée de son domicile. S'entraînant à faire des « dunks », il a justifié le choix de l'endroit par la hauteur des paniers lui convenant. Pour d'autres gestes techniques il préférerait généralement des paniers plus hauts qu'il trouvait à proximité de son domicile.

Moins systématisé et moins rigide qu'en club, orienté essentiellement sur le beau geste, l'entraînement peut dans certains cas être l'objet essentiel d'un moment de pratique, mais généralement il se déroule avant le jeu. Il permet également d'attendre qu'il y ait suffisamment de joueurs pour organiser un match.

La compétence technique est recherchée. Elle motive les apprentissages des jeunes. Tous n'y recourent pas mais il existe une pression du milieu par le renom, et la gloire attachés à la réalisation de l'exploit technique.

## L'auto-organisation et le club

La mise en parallèle des sports auto-organisés et des sports institutionnalisés permet d'appréhender les éléments qui les opposent. Ils présentent des significations différentes<sup>5</sup>. Quand d'un côté la sociabilité est choisie, de l'autre elle est forcée. Quand d'un côté on se déplace sur des lieux sportifs non standardisés, de l'autre on se déplace sur des lieux très standardisés. Quand les jeunes sportifs auto-organisés présentent un rapport au temps discontinu et circulaire (téléologie de la détente), la pratique en club renvoie à une conception linéaire du temps (le progrès). Quand ici on pose le principe de l'égalité des chances de participer, là on insiste sur les inégalités (fondées sur les compétences sportives nécessaires pour faire gagner le club). Quand le sport auto-organisé s'édifie sur la dimension duelle de l'activité, celui du club privilégie la dimension collective. Les pratiques auto-organisées valorisent les prouesses techniques individuelles, la virtuosité et l'esthétique du geste sans effort apparent tandis que le club sportif donne le primat à l'efficacité collective, à la tactique, aux résultats acquis grâce à l'entraînement, à l'assiduité, à une certaine ascèse. C'est donc la logique ludique des sports auto-organisés qui s'oppose au sérieux des clubs.

## Cohabitation et concurrence

Mais contrairement à ce qui est souvent prétendu, cette opposition de logiques ne signifie pas que les deux mondes sont étanches l'un à l'autre, et l'expérience simultanée des deux univers ne conduit pas à des tensions psychologiques insupportables, voire à la construction de personnalités schizo-phréniques.

En réalité, les jeunes sportifs s'adaptent largement à cette dualité (un jeune auto-organisé sur deux est inscrit

---

5. Les pratiques sportives auto-organisées, et les pratiques de club ont été analysées au moyen du concept de forme de pratique sportive (Camy 1990) qui comporte cinq dimensions fondamentales :

- les rapports à autrui, qui s'entendent à la fois comme les relations que les personnes entretiennent à l'intérieur d'un groupe sportif et comme les relations que ce groupe ou les membres du groupe entretiennent avec d'autres personnes ou groupes ;
- les rapports à l'espace, qui rendent compte de l'usage des lieux, des déplacements liés à la pratique sportive et de leur sens symbolique ;
- les rapports au temps, qui traitent des usages du temps, des moments privilégiés de la pratique sportive, de la gestion du temps au sein du jeu sportif, et de leur symbolique ;
- les rapports au corps, qui concernent la façon dont les individus engagent leur corps dans la pratique sportive, les conceptions qu'ils ont du sport, les effets qu'ils en attendent ;
- les rapports à l'excellence sportive, formes concrètes de jeu, conceptions de la justice et de la justesse sportive.

ou a été inscrit dans un club), et font bien «la part des choses». Le sport de rue c'est le plaisir et l'aventure (au sens de Simmel), le sport en club c'est le sérieux et quelquefois un objectif de professionnalisation.

Si l'on peut aisément repérer que les espaces culturels sont construits sur des logiques différentes, voire opposées, ils ne sont pas dans des situations égales pour leur prise en compte par les autorités locales. La structure traditionnelle de l'administration communale conduit à des cloisonnements rendant difficile la prise en compte de demandes «hors normes» par le service concerné. Les services municipaux des sports sont généralement peu armés pour répondre aux demandes qui émanent de groupes informels. Leurs interlocuteurs habituels, clubs sportifs ou structures scolaires ont une visibilité, une légitimité, une permanence qui rassure. Ils ne retrouvent pas ces caractéristiques chez les petits collectifs de jeunes avec lesquels ils sont susceptibles de dialoguer.

Les services sociaux et les éducateurs sont plus à même d'établir les contacts avec les jeunes sportifs auto-organisés, mais ils ne sont pas en mesure d'influencer véritablement la politique d'équipements sportifs (fussent-ils de proximité), et leur vision des choses à l'égard des pratiques sportives est très souvent influencée par les représentations dominantes dans d'autres domaines (accent mis sur le quartier, conception fonctionnaliste de la socialisation).

Ces formes différentes de pratiques sportives engendrent entre elles des rapports différents. Les pratiquants sportifs identifient clairement les différences et appréhendent bien l'opposition entre un système ouvert et un système qui fait rapidement apparaître des prérequis techniques ou comportementaux pas toujours facile à satisfaire. Pourtant le passage d'une forme de pratique sportive à une autre est courant et leur caractère de complémentarité intégré.

Au regard des institutions communales et de la réponse aux besoins exprimés, les deux formes de sports ne présentent pas le même degré de visibilité et ne disposent pas de la même écoute. Sans qu'il y ait affrontement, la défense de territoires propres (celui du sport institutionnel d'un côté et celui du socioculturel ou du social de l'autre) conduit à une écoute biaisée et inégalement attentive.

La véritable concurrence entre ces pratiques sportives se traduit par des arbitrages politiques en matière d'aménagement ou d'équipements sportifs. On peut même supposer qu'elle sera d'autant plus vive que les services municipaux et sociaux se sentiront concernés par les sports auto-organisés.

## Sports auto-organisés et culture jeune

Les pratiques sportives auto-organisées des jeunes des quartiers en politique de la ville relèvent plus d'une «culture jeune» que d'une sous-culture de classe ou d'une culture<sup>6</sup> de «banlieue». L'analyse des skateurs (Fize, Touché, 1992) ne montre pas l'existence de modes de fonctionnement très différents bien que ces prati-

quants soient d'origine sociale moyenne et élevée. La culture liée au sport auto-organisé n'est pas une micro-culture, elle révèle un style de vie plus global, celui de la jeunesse d'aujourd'hui.

Que constate-t-on en interrogeant les jeunes sportifs ?

D'abord qu'il n'y a pas de référence à une culture ou à une identité de quartier, ni à une identité ethnique ou de classe. Si la culture des jeunes sportifs de rue (leur style de vie) ne semble pas relever d'une sous-culture ethnique ou de classe c'est parce qu'elle n'est pas spécifique aux jeunes des banlieues, ou des zones urbaines défavorisées. D'ailleurs les jeunes sportifs auto-organisés n'ont rien à voir avec les hooligans (Ehrenberg), les skinheads, les zoulous ou d'autres bandes urbaines très territorialisées.

La présence de jeunes appartenant aux classes moyennes et qui fonctionnent sur les mêmes registres montre que ces pratiques sportives ne sont pas spécifiques des espaces urbains défavorisés. En ce sens, les jeunes sportifs urbains semblent bien partager la même culture. Qu'ils appartiennent aux «classes moyennes» ou aux «classes populaires», ils produisent des formes de pratique sportive identiques. Par conséquent l'opposition entre logique d'accomplissement position sociale haute/logique d'affiliation position sociale basse (Callède, 1992) ne paraît pas pertinente pour rendre compte des phénomènes que nous avons étudiés.

D'autre part, on constate que la fréquentation des hauts lieux sportifs n'est pas réservée aux résidents des quartiers défavorisés. Mais il ne faudrait pas voir dans la fréquentation des hauts lieux du sport auto-organisé le moment d'un brassage social réel et idéal. La majorité des pratiquants proviennent des zones urbaines défavorisées (l'Est lyonnais : Vénissieux, Bron, Lyon 8e, Vaulx-en-Velin, Rillieux... et le Nord-Ouest : Ecully). En fait, parler de «culture jeune» pour ces pratiques sportives ne signifie pas forcément qu'il y ait une homogénéisation sociale forte. La jeunesse peut partager des styles de vie communs tout en ayant des trajectoires sociales divergentes.

Les formes de sociabilités liées à ces pratiques présentent donc une originalité qui dépasse une «culture de banlieue» ou une «contre-culture». Elles peuvent être interprétées en tant qu'éléments de la culture urbaine (sociabilité et territorialité spécifiques) et de la culture des jeunes, voire d'une culture plus large tant la jeunesse est sinon un style de vie, du moins un état valorisé dans la société occidentale (Galland 1990).

## Temps positiviste et temps phénoménologique

Les analyses sociologiques fonctionnalistes et normatives débouchent sur une vision «négative» des pratiques sportives juvéniles auto-organisées et sur des orientations

6. Par culture on entendra ici un ensemble de manières d'être, d'agir, de se représenter le monde..., en un mot un style de vie que l'on partage.



politiques en termes de re-socialisation, re-politisation centrées sur le quartier. L'approche fonctionnaliste énonce que la véritable socialisation des jeunes passe par l'expérience pédagogique du projet au sein d'une institution, en l'occurrence, le club ou l'association sportive. La projection des jeunes dans le temps, leur capacité à inscrire leurs pratiques sportives dans la durée et dans le futur, à mettre en adéquation des moyens et des fins apparaissent comme la seule voie d'accès à la socialisation. En un mot, seul le projet peut donner un sens à leur existence. Seule l'inscription des pratiques sportives dans un temps positiviste est reconnue comme socialisante. Derrière cela, il y a l'idée de progrès, de regard tourné vers l'avenir, une vision développementaliste du monde et de l'individu. Cette vision éducationnelle et normative conduit à un oubli, voire à une dépréciation des formes ludiques de la socialisation. En effet, ne sont considérées comme socialisantes que les pratiques sportives ayant dépassé le stade de la distraction, du jeu (Hui-zinga, Caillois), du temps présent.

Or, les pratiques sportives auto-organisées des jeunes dans les « banlieues » prennent leur sens dans le temps présent, le temps phénoménologique, le vécu, le jeu, le partage des émotions (Maffesoli, Simmel). D'où leur perception en termes de manque, de déficit, de « sous-socialisation ». Mais la socialisation, c'est aussi du symbolique, de l'esthétique, « le fait d'éprouver avec d'autres des émotions en un lieu donné » (Maffesoli, 1994). Autrement dit, le « présentisme », la « conquête du présent » sont des formes du lien social tout aussi importantes que celles du projet. Les formes ludiques de la socialisation (Simmel, 1981), celles qui relèvent du jeu, du non sérieux, du non finalisé, celles qui contiennent en elles-mêmes leur propre fin (la coquetterie, la conversation) participent pleinement à la socialisation des individus. C'est le vécu, l'ici et maintenant de la phénoménologie, l'expérience partagée en commun avec les autres. C'est encore l'expérience de l'urbanité, de l'incertitude (au sens de Sennett, 1992), le fait de ne pas prévoir ce qui va se passer dans la ville, la co-présence et les identités problématiques dans l'espace public, c'est l'embarras produit par cette incertitude (Goffman).

Si le sportif du XIXe siècle est un homme nouveau au sens où il naît contre le rituel, comme homme de projet, s'il est un ascète rationnel (Weber, 1964), le sportif urbain contemporain renoue avec le jeu, le rituel, l'incertitude, le non finalisé.

## Repenser l'aménagement sportif urbain

Il convient donc de construire une politique à partir d'un modèle de la ville qui conçoit le quartier comme système ouvert aux flux « étrangers » et non comme une totalité localisée. Il s'agit de modéliser les relations entre le quartier et la ville et de concevoir le fonctionnement urbain comme un enchevêtrement de territoires et non comme une juxtaposition de territoires définitivement délimités.

La vision de la ville en termes de juxtaposition de quartiers et du quartier en terme de refuge communautaire (Wellman, Leighton, 1981) n'est pas adaptée aux usages sportifs juvéniles. Depuis 1991, la mise en place de contrats de ville (Delarue, 1993 ; Estèbe, Donzelot, 1993) va dans ce sens puisque la politique des zones urbaines défavorisées est traitée plus globalement au niveau de l'agglomération et non plus au niveau des communes.

La réussite d'une politique d'équipements (sportifs) de proximité suppose que les habitants partagent la même perception de l'espace public/privé (Haumont, 1993), qu'ils construisent leur identité en référence à l'espace-quartier, qu'ils s'approprient les équipements au sens d'une privatisation de l'espace commun, d'un élargissement de la sphère domestique au quartier. Les habitants doivent avoir le sentiment « d'être chez eux » lorsqu'ils fréquentent les installations (sportives) du quartier.

Du point de vue du champ géographique opérationnel, il conviendrait donc de penser l'articulation entre le niveau du quartier et le niveau de la ville et de l'agglomération. En effet, il s'agirait de traiter les revendications des jeunes sportifs non seulement au niveau du quartier, mais au niveau de la ville. Il conviendrait de plus de développer une planification urbaine intercommunale des équipements sportifs ouverts (plutôt que de proximité). En effet, si l'on suit les logiques de déplacement des jeunes sportifs, force est de constater que l'espace pertinent se situe à l'échelle de l'agglomération.

Il conviendrait d'implanter des équipements sportifs ouverts sur des zones urbaines plus neutres que celles des quartiers, parfois fortement stigmatisés, et sur le plan de l'architecture très délimités. Car l'une des conditions d'existence du haut-lieu réside dans sa neutralité. En effet, s'il y a du monde sur les terrains, ce n'est pas simplement parce qu'il y a de la place, parce que l'offre de terrains est importante, mais également parce que le lieu n'appartient visiblement à personne, qu'il n'est pas enchâssé dans un quartier aux frontières nettes.

En ce sens, la tâche de l'architecte et de l'urbaniste consiste à dessiner des frontières spatiales ambiguës autour des équipements sportifs ouverts, à situer ces installations aux frontières des quartiers et des villes dans un environnement urbain délibérément flou. En tout cas, la volonté d'intégrer à tout prix l'infrastructure sportive au quartier (perçue de façon illusoire comme une totalité harmonieuse) se trouve contredite par les usages sportifs urbains des jeunes.

Mais les solutions architecturales ou urbanistiques (Bach, 1993) ne doivent pas donner l'illusion que l'on peut produire un haut lieu sportif à partir d'une réflexion sur la seule organisation de l'espace sportif. Le déterminisme de l'offre spatiale constitue une illusion car on ne peut pas créer ex nihilo (Chantelat, 1992) un lieu sportif vivant. En d'autres termes, l'organisation spatiale ne détermine pas les modes de sociabilité. Il serait faux de croire qu'un aménagement de l'espace sportif bien pensé suffirait à produire un haut lieu, un espace sportif animé.

Les équipements sportifs pensés a priori comme des totalités, c'est-à-dire ayant fait l'objet d'une prévision de leur fonctionnement, de leurs usages, ne peuvent pas s'imposer d'emblée comme des lieux vivants. Comme le dit Sennett (1992), «rien ne peut commencer sans une incomplétude», c'est-à-dire sans incertitude sur ce qui

va se passer. Cette incertitude se joue à travers le sport dans les joueurs qu'elle sollicite plus que dans l'équipement qui les accueille.

**Pascal Chantelat, Michel Fodimbi,  
Jean Camy**

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Agence d'urbanisme, *Le Développement Social Urbain : un enjeu majeur de l'agglomération lyonnaise*, mars 1992.
- Bouamama S., *De la galère à la citoyenneté. Les jeunes, la cité, la société*, Epi, Desclée de Brouwer, 1993.
- Bach L., «Sport without facilities: the use of urban space by informal sport», *International Review for Sociology of Sport*, 28, pp. 281-295, 1993.
- Callede, J.-P., «La sociabilité sportive. Intégration sociale et expression identitaire», *Ethnologie Française*, XV, 4, 1985.
- Callede J.-P., «Politiques d'insertion et aménagements sportifs : pour l'égalité des chances», in *Sport et insertion sociale*, Actes du colloque de Villeurbanne, 6-7 déc., p. 49,61, 1992.
- Camy J., Chantelat P., Adamkiewicz E., «Sportifs en vue: les sportifs dans les rues de Lyon», *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 57-58, p. 157-164, 1993.
- Chantelat P., Fodimbi M., Camy J., *Sports de la Cité, anthropologie de la jeunesse sportive*, coll. Espaces et Temps du Sport, Paris, L'Harmattan, 1996.
- Chantelat P., «Planification urbaine et usages sportifs de la ville», *Revue Spirales*, Lyon, CRIS, p. 91-99, 1992.
- Delarue J.-M., «La politique de la ville», in *Politique de la ville et lutte contre l'exclusion*, La Documentation Française, collec. Regards sur l'actualité, n° 196, déc. p. 3-19.
- Donzelot J., «Le Développement Social Urbain est-il une politique? Les leçons de l'évaluation», in *Politique de la ville et lutte contre l'exclusion*, La Documentation Française, coll. Regards sur l'actualité, n° 196, p.19-29, déc. 1993.
- Dubet F., *La galère, jeunes en survie*, Grasset, 1987.
- Duret P., Augustini M., *Sport de rue et insertion sociale*, INSEP, coll. Recherche, Paris, 1993.
- Fize M., Touche M., *Le skate : la fureur de faire*, Ed. Arcane-Beaunieux, Lion/mer, 1992.
- Fize M., *Les bandes. L'entre-soi adolescent*, Paris, Epi, Desclée de Brouwer, 1993.
- Galland O., «Un nouvel âge de la vie», *Revue Française de Sociologie*, oct-déc., XXXI-4, p. 529-551, 1990.
- Hannerz U., *Explorer la ville*, Minuit, Le sens commun, Paris, 1983.
- Haumont A., «Les équipements sportifs», in *Corps espaces et pratiques sportives*, textes réunis par Michon B., Strasbourg, Université des Sciences Humaines, 1992.
- Parisot D., «Entre mythes et réalités: un espace pour la recherche en sciences sociales», in *Sport et insertion sociale*, Actes du colloque de Villeurbanne, 6-7 déc., p. 27,47, 1991.
- Joseph I., «Du bon usage de l'école de Chicago», in *Ville, exclusion et citoyenneté*, sous la direction de J. Roman, Ed Esprit, p. 69-97, 1993.
- Lapeyronnie D., *Immigrés en Europe, Politiques locales d'intégration*, Paris, La Documentation française, s/d, 1992.
- Maffesoli M., *Le temps des tribus. Le déclin de l'individualisme dans la société de masse*, Le Livre de Poche essais, 1ère éd. 1988, Paris, Méridiens-Klinksieck.
- Roy O., «Les immigrés dans la ville: peut-on parler de tensions ethniques?» in *Ville, exclusion et citoyenneté*, (dir.) Roman J., Paris, Esprit, p. 205-221, 1993.
- Ricœur P., *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1991.
- Schnapper D., *L'idée de nation*, Fayard, 1993.
- Sennett, R., *La ville à vue d'œil*, Paris, Plon, 1992.
- Simmel G., *Sociologie et épistémologie*, Paris, PUF, 1981.
- Wellman, B., Leighton B., «Réseau, quartier et communauté», *Espaces et Sociétés*, n° 38-39, p. 111-113, 1981.

- > **Pascal Chantelat** est Maître de Conférences en Sciences et Techniques des Activités Physiques Sportives à l'Université Joseph Fourier, Grenoble I. Membre du Laboratoire d'Études et de Recherche sur l'Offre Sportive, il effectue des recherches en sociologie et en économie du sport. Il est co-auteur de *Sports de la Cité, anthropologie de la jeunesse sportive*, l'Harmattan 1996.
- > **Michel Fodimbi** est Maître de Conférences en Sciences et Techniques des Activités Physiques Sportives à l'Université Claude Bernard, Lyon I. Membre du Centre de Recherche et d'Innovation sur le Sport, il effectue des recherches en sociologie du sport. Il est co-auteur de *Sports de la Cité, anthropologie de la jeunesse sportive*, l'Harmattan 1996.
- > **Jean Camy** est Professeur à l'Université Claude Bernard, Lyon I. Membre du Centre de Recherche et d'Innovation sur le Sport, et de l'UA CNRS 893, il effectue des recherches en sociologie et en économie du sport. Il est co-auteur de *Sports de la Cité, anthropologie de la jeunesse sportive*, l'Harmattan 1996.